PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Bilan	4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10

Sylvain Lavoie

COMPTABLE AGRÉÉ

7881 boulevard Décarie
Bureau 405
Montréal (Québec)
H4P 2H2

Tél : (514) 735-8881
Fax : (514) 342-3028

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Directeur général des élections, Élections Canada

J'ai effectué l'audit du rapport financier du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** préparé conformément aux exigences de l'article 432 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article 432 de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

J'estime que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions présentées.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, le rapport financier du parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** est préparé, dans tous ses aspects significatifs, en vertu de l'article 432 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 432 de la Loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des informations au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement au parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et au Directeur général des élections, Élections Canada et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le parti enregistré **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA** et le Directeur général des élections, Élections Canada.

Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A109079
Montréal (Québec)
Le 20 juin 2016

Sylvain Lavoie

7881 boulevard Décarie
Bureau 405
Montréal (Québec)
H4P 2H2

COMPTABLE AGRÉÉ

Tél : (514) 735-8881
Fax : (514) 342-3028

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À L'agent principal du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA,** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, de l'excédent des produits sur les charges pour les exercices et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception de l'effet des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réverse, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti Marxiste-léniniste du Canada au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Sylvain Lavoie

Sylvain Lavoie, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A109079
Montréal (Québec)
Le 20 juin 2016

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

BILAN

31 DÉCEMBRE 2015

	2015 $	2014 $
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	-	2 683
Débiteurs (note 3)	**9 470**	4 905
	9 470	7 588
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	**223**	-
Créditeurs et charges à payer (note 4)	**15 654**	11 571
	15 877	11 571
Actif net négatif		
Non-affecté	**(6 407)**	(3 983)
	9 470	7 588

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015 $	2014 $
Produits		
Adhésions	**590**	80
Contributions de financement	**88 890**	70 599
Contributions anonymes (note 5)	**2 818**	5 555
	92 298	76 234
Charges		
Recherche et traduction	**29 150**	42 000
Loyer et matériel de bureau	**25 369**	15 616
Frais de représentation	**13 535**	14 732
Événements	**1 336**	10 444
Télécommunication	**4 734**	4 361
Publicité	**1 639**	535
Frais de vérification	**1 322**	747
Élections générales	**17 437**	-
Frais bancaires et divers	**200**	415
	94 722	88 850
Insuffisance des produits sur les charges	**(2 424)**	(12 616)

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015 $	2014 $
Solde au début	**(3 983)**	8 633
Insuffisance des produits sur les charges	**(2 424)**	(12 616)
Solde à la fin	**(6 407)**	(3 983)

PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015 $	2014 $
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	**(2 424)**	(12 616)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	**(482)**	8 328
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(2 906)**	(4 288)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**2 683**	6 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin	**(223)**	2 683

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

1. Statut et nature des activités

Le Parti Marxiste-Léniniste du Canada est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada depuis 1993.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les pasifs évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

Constatation des produits

Campagne de financement et d'adhésion

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrées sur la base des encaissements.

Campagne électorale

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnalement sûr. La demande de remboursement est soumise par le parti à Élections Canada et est établie selon les réglements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

Autres

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2015 $	2014 $
Contributions à recevoir	**7 470**	4 015
Contributions anonymes à recevoir	**2 000**	890
	9 470	4 905

4. Créditeurs et charges à payer

	2015 $	2014 $
Fournisseurs et charges à payer	**6 779**	11 571
Dépenses électorales à payer	**8 875**	-
	15 654	11 571

5. Contributions anonymes

	2015 $	2014 $

5. Contributions anonymes (suite)

Sommes recueillies lors de manifestations publiques		
Manifestations et Fêtes du Travail 2015 - 375 donateurs	**2 327**	-
Sommes recueillies lors des célébrations du parti		
Concert commémoratif - 103 donateurs	**491**	-
Sommes recueillies lors des célébrations commémoratives du parti- 412 donateurs	-	4 665
Sommes recueillies lors de la réception du nouvel an - 66 donateurs	-	890
	2 818	5 555

6. Événements

	2015	2014
	$	$
Célébration du nouvel an	-	739
Célébrations commémoratives	**730**	8 498
Autres événements	**606**	1 207
	1 336	10 444

7. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

8. Engagements contractuels

Les engagements contractuels pris par le parti en vertu d'un bail, venant à échéance le 31 décembre 2016, pour la location de bureaux totalisent 27 524 $.